



MOUSSY-LE-VIEUX

LA VIE À MOUSSY

N° 02
Mars
2022

Magazine d'informations municipales - www.moussy-le-vieux.fr - Email : mairie@moussylevieux.fr
Mairie Place Marcel Hatier 77230 MOUSSY-LE-VIEUX ☎ 01.60.03.43.06



Bureau de vote unique

Mairie

Place Marcel Hatier

77230 Moussy-Le-Vieux

Ouverture et fermeture du scrutin
8 h - 19 h



Pour voter, vous devez avoir 18 ans, être citoyen Français, jouir de vos droits civiques et être inscrit sur les listes électorales. Vous munir de votre pièce d'identité et de votre **nouvelle** carte électorale.



Les nouvelles cartes d'électeurs seront envoyées à partir de la fin du mois de mars 2022.

La nouvelle carte électorale envoyée à chaque électeur inscrit sur les listes électorales **est dotée d'un QR code**. En scannant ce QR code, vous accédez directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site dédié aux élections du ministère de l'Intérieur :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Vous pouvez également consulter des informations générales sur les élections : rôle, finalité du vote et modes du scrutin.

REMARQUE IMPORTANTE
Les électeurs des communes de 1000 habitants et plus doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

SCRUTIN N° 1	SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
SCRUTIN N° 5	SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7	SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9	SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12

La présente carte remplace la carte précédemment délivrée, qui devra être détruite; elle doit être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTORALE

Pour tout savoir sur les élections et effectuer vos démarches électorales, scannez ce QR code

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Un accompagnement dans vos démarches administratives près de chez vous

A moins de 30 minutes de chez vous, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien : Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne...

Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service. Création d'une adresse e-mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne...

En Seine et Marne, 31 structures sont labellisées France Services : Dammartin En Goële, Juilly, Meaux, Roissy en Brie, Lagny sur Marne, Chelles, Torcy ...

Retrouvez toutes les infos, les démarches et les adresses sur le site de la mairie : <https://www.moussy-le-vieux.fr/>
A la rubrique : Infos pratiques - Formalités ADM

Modernisation des démarches pour les étrangers en France

Du nouveau, depuis le 14 février 2022 dans la modernisation des démarches pour les étrangers en France, les démarches pour changement d'état civil et de changement de situation familiale (naissance) peuvent s'effectuer en ligne sur : administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr



Vous n'avez plus à vous déplacer pour effectuer cette demande. Vous serez informé :

- en temps réel sur votre espace personnel de l'avancée de votre dossier.
- par SMS de la disponibilité de votre nouveau titre de séjour, le cas échéant, à retirer en préfecture.

Cette démarche n'est pas obligatoire.

Plus d'infos sur service-public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110#2_3_4



Le pass Culture permet de faciliter l'accès des jeunes à la culture, de tous les jeunes âgés de 15 à 18 ans.

Dans sa première version, le Pass culture ne s'adressait qu'aux jeunes de 18 ans mais le dispositif avait pour objectif d'être élargi.

C'est chose faite grâce à un nouveau décret, le Pass Culture est désormais accessible à tous les élèves scolarisés en France, en classe de 4^e, 3^e, seconde, première et terminale et à tous les élèves inscrits en CAP, dans des établissements publics ou privés sous contrat, et ce, depuis janvier 2022 :

le 10 janvier 2022 pour les élèves de 17 ans, **le 20 janvier 2022** pour les élèves de 16 ans et **le 31 janvier 2022** pour les élèves de 15 ans.

Ces crédits seront versés en fonction de l'âge : 20 € pour les jeunes âgés de 15 ans, 30 € pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans, 300 € pour les jeunes âgés de 18 ans.



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES**

Moussy-le-Vieux est membre du dispositif “Voisins Vigilants”

“Voisins Vigilants” est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d’un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages dont le but est de renforcer la sécurité, créer des groupes d’entraide et développer la convivialité de proximité.

Comment devenir Voisins Vigilants et Solidaires ?

L’Inscription, gratuite, se fait sur le site <https://www.voisinsvigilants.org>. Vous enregistrez votre adresse postale ainsi que votre adresse email. Votre domicile est alors identifié. En validant votre position, vous accédez au formulaire d’inscription dans lequel vous indiquez vos coordonnées.

Après validation de votre inscription vous pourrez vous procurer, à la mairie, les stickers à coller près de votre domicile.

En tant que membre de “Voisins Vigilants”, vous recevrez des alertes et serez informé par vos voisins ou la mairie en cas de comportements suspects ou d’infractions relevés sur Moussy-le-Vieux. Vous pourrez également échanger des infos ou conseils par le biais de la gazette.

A ce jour, à Moussy-le-Vieux, plus d’une centaine de foyers sont inscrits sur ce dispositif.

Une **boîte à livres** a été achetée et installée par la mairie de Moussy-Le-Vieux près de l’école du village.

Elle est gérée par l’association **LMODT** (Les Moussysiens ont du talent).

Cette boîte à livres est ouverte à tous.

Vous pouvez : **choisir des livres, en emporter, en déposer, ajouter des livres que vous aimez, les échanger, les partager.**

Le principe est donc celui du troc, il est fondé sur le civisme des utilisateurs. Les livres déposés doivent être en bon état.

N’oubliez pas que les livres sont à la disposition de tous, dans un lieu public.

Pensez à nos jeunes, ne déposez pas des ouvrages réservés à un public averti.

A vous maintenant de vous en emparer !!!



Rappel des horaires d’ouverture de la Mairie et de l’Agence Postale

	Mairie	
	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 - 11h30	13h30 - 18h30
Mardi	Fermé au public	13h30 - 18h30
Mercredi	9h00 - 12h00	Fermé
Jedi	Fermé au public	
Vendredi	9h00 - 11h30	13h30 - 18h00
Samedi	9h00 - 11h15	Fermé

	Agence Postale	
	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h30 - 17h00
Mardi	Fermé	13h30 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h00	Fermé
Jedi	Fermé	13h30 - 17h00
Vendredi	Fermé	13h30 - 17h00
Samedi	8h30 - 12h00	Fermé

VACANCES DE FÉVRIER AU SKI



Après deux années de restrictions, le séjour ski prévu en 2020 a enfin pu se dérouler du 28 février au 05 mars 2022.

Les jeunes de Moussy, grâce au financement des parents, du SIVU, du C.C.A.S de Moussy et du département ont pu profiter pleinement de cette semaine de vacances. 75% des jeunes découvraient l'univers du ski ou du snowboard.

Le reste du groupe, plus aguerri, a pu, à l'aide de cartes, s'orienter sur les hauteurs des pistes du village olympique de Bardonecchia (Italie).

L'accueil situé au pied des pistes, dans un hôtel très spacieux, était de grande qualité.

Nos jeunes de Moussy ont pu recevoir à la fin du séjour un diplôme et une médaille (pas d'étoile ou flocon), les Italiens fonctionnent différemment des pratiques françaises.

Une journée à Turin pour visiter, entre autres le musée national du cinéma a permis de découvrir la vie en Italie.

Ces quelques photos montrent que ce séjour était animé et joyeux...

A reproduire très rapidement !

